

Protéger la biodiversité, qu'est-ce que ça donne?

Certaines personnes se demandent pourquoi il faut protéger notre biodiversité dont les petites plantes d'allure insignifiante ou des petites grenouilles. Les raisons sont nombreuses et incluent aussi des arguments de nature économique. Tentons ici d'en résumer quelques-unes.

La nature constitue une immense banque de gènes qui, à l'ère de la biotechnologie, peuvent être utilisés pour maintenir ou améliorer notre qualité de vie. Par exemple, les spécialistes en amélioration des cultures vont fréquemment chercher des propriétés agronomiques importantes, pour le développement des nouvelles variétés, parmi les plantes sauvages: résistance aux maladies, aux ravageurs, aux stress environnementaux. La nature peut également fournir de nouveaux biopesticides, des bioengrais ou de nouveaux médicaments. Toutes ces espèces sont interdépendantes, les unes produisant quelque chose qui en servira une autre, etc. Protéger la biodiversité et ces petites espèces, c'est nous protéger nous-mêmes, l'humain n'étant qu'un maillon parmi l'ensemble des espèces.

Pour protéger ces espèces, il faut protéger leurs habitats et donc, les écosystèmes. Ces derniers fournissent des services essentiels à notre bien-être, dont des services liés à la régulation (purification de l'eau et de l'air, régulation du climat, contrôle de l'érosion, pollinisation) et des services socioculturels reliés aux activités récréatives et artistiques, au tourisme, à la spiritualité, etc. Par exemple, les milieux humides nous protègent des risques d'inondations et maintiennent la qualité de l'eau. Ce sont les « reins » de la nature. La disparition des marécages, marais et autres tourbières sous le poids d'une ancienne conception du développement a donc des conséquences graves. De manière générale, nos forêts naturelles régionales ont perdu 82 % de leur superficie au profit des activités humaines telles l'agriculture et l'urbanisation depuis le début de la colonisation (CRRNT Montérégie-Est, 2017). Selon une étude très complète publiée en 2013 par le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, cette dégradation se poursuit toujours. En moins de vingt ans, c'est 40,5% des milieux humides de la MRC de Rouville qui ont été détruits ou perturbés. Pour la MRC Les Maskoutains, c'est 34,2%. Tous ces faits justifient, sans l'ombre d'un doute, de prendre action afin de protéger ce qui reste de milieux naturels en Montérégie comme le mont Rougemont. En effet, au sud du Saint-Laurent, le mont Rougemont est le refuge d'une riche biodiversité.

Chacun de nous peut faire partie de la solution. Nous devons contribuer individuellement à convaincre nos voisins et nos dirigeants de cette priorité pour les générations futures. Il en va de la survie de notre économie, de notre qualité de vie et de celle des générations futures.

Cet article a été rédigé par le Coordonnateur de l'Association du mont Rougemont